



Pension alimentaire partielle

Par **gwenn**, le **08/02/2008 à 16:29**

BonjourrrrrnMon ex conjoint me verse une pension alimentaire pour notre enfant mineur depuis notre séparation en 1998. rnIl y a eu un jugement avec fixation de pension et bien entendu réactualisation annuelle du montant. rnDepuis 2006, il est au chômage et refuse d'augmenter la pension (il est rester au montant 2006). Quel recours ai je pour qu'il me la verse en totalité?rrrrnMerci de votre réponse rrrnCordialement

Par **Jurigaby**, le **08/02/2008 à 16:43**

Bonjour.rnrnVous pouvez demander au trésor public de faire recouvrir la somme à votre place ou vous pouvez directement aller voir un huissier.rnrnCeci dit, à sa place, je saisisrai le JAF afin d'obtenir une diminution de la pension.. Si sa situation financière a changé depuis la fixation de la pension, il est fort à parier que le JAF en diminuera le montant..